

ASSEMBLÉE NATIONALE

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

AMENDEMENT

N ° CL198

présenté par

M. Boucard, M. Kamardine, M. Schellenberger, Mme Petex-Levet, Mme Louwagie, M. Seitlinger,
M. Vatin, Mme Anthoine, M. Hetzel, M. Portier et M. Taite

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.